

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Kathleen Bishop

<https://www.cadre21.org/membres/3aa3a4fb18a47128c2ed2800>

Date d'obtention : 2024-03-13 15:10:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Follow the Sexto protocol and gather information from the person coming forward with the case. Repeat these steps with victim and witnesses. Determine if this is impulsive and/or malicious. If this under malicious intent then you must contact the police and confiscate the phone. I

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

If the information comes from the parents and they are concerned they must contact the police, we are not able to intervene. If student comes directly to you you are able to intervene and go through all steps . A rapid response is important in these situation to help victims.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Gather as much information as possible. Making sure all steps are taken in the intervention. Being sensitive is extremely important and being non-judgmental towards the individuals involved. Educating all parties involved.